

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2019

---

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

## AMENDEMENT

N ° CL213

présenté par

M. Mis

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.